

GUIDE « PAS À PAS » CANDIDATER

#3 Monter son projet SI

Dans le contexte du programme ESMS Numérique, le « projet SI » est circonscrit à la mise en place et au déploiement du dossier usager informatisé (DUI) et des services socles. Les membres du groupe de travail ont identifié les points clés et sélectionné les documents qui leur paraissent prioritaires pour élaborer ce projet. Dans ce document, le terme « grappe » renvoie à un seul Organisme de gestion (OG) ou un ensemble d'OG

Quels sont les documents de référence retenus par le groupe pour monter son projet SI ?

- Dans le kit ANAP du déploiement du DUI dans les ESMS, ➔ [le document « méthode pour le chef de projet »](#)
- ➔ [La présentation powerpoint de l'ANAP « cartographie fonctionnelle du SI médico-social »](#)
- ➔ [Le document de l'ANAP « les fonctions d'un dossier de l'utilisateur à informatiser »](#)
- **Et juste un coup d'œil** sur ➔ [le fichier Excel qui décrit les fonctions](#)
- **En complément**, si vous souhaitez aller plus loin dans les fonctionnalités : ➔ [le Dossier de Spécification de Référence](#)

Que faire au niveau du comité stratégique ?

Dans le cadre d'une grappe, la **cartographie globale** peut-être présentée au comité stratégique et, en utilisant des couleurs, **distinguer ce qui est partagé et non partagé par tous les partenaires de la grappe**.

Le comité stratégique s'appuiera sur

- L'état des lieux SI de l'existant de chaque OG/ESMS de la grappe

- Des besoins exprimés par les équipes sur le terrain. Aussi, il sera nécessaire de mener des réunions avec les équipes pour recueillir leurs attentes.

Pourquoi faire un état des lieux SI de l'existant ?

1. Pour mieux appréhender le **contexte de déploiement** du DUI au sein des différents ESMS/OG
2. Pour répondre aux questions suivantes pour chaque OG/ESMS :
 - Comment le projet de DUI va-t-il **impacter les processus métiers existants** au sein des ESMS/OG?
 - **Quelle est la cartographie fonctionnelle et applicative existante** avec laquelle le DUI doit s'articuler au sein des ESMS/OG?
 - Quels sont **les freins potentiels et les leviers mobilisables** dans le cadre du déploiement au sein des ESMS/OG?
 - Quels sont **les usages informatiques existants** et quelle est la maturité informatique des ESMS/OG?
 - Quelles sont **les compétences et ressources SI** mobilisables pour le projet DUI au sein des ESMS/OG?
 - **Quel socle technique existant** pour mettre en œuvre le futur DUI au sein des ESMS/OG ?

- ➔ [L'outil de l'ANAP](#) d'évaluation du niveau de maturité numérique d'un établissement ou service MS, peut vous aider à faire cet état des lieux.

Mener une réunion avec les équipes, comment s'y prendre ?

Le groupe s'accorde pour dire qu'il faut mener une réunion pour chaque bloc fonctionnel.

L'animateur de la réunion aura bien en tête toutes les fonctionnalités et peut mener la réunion :

- Soit en balayant toutes les fonctionnalités du bloc (attention, ce peut être long et fastidieux)
- Soit en ne s'attardant que sur certaines fonctionnalités qui auront été sélectionnées.

Suivant le cas et l'organisation ou les ressources de l'OG, il peut être formé un comité technique qui examinera alors tous les blocs fonctionnels et des groupes « cœur de métier » qui rassembleront des professionnels du métier concernés par le bloc fonctionnel et seront accompagnés par un personnel technique.

Le travail peut être réalisé au sein de chaque organisme gestionnaire ou bien au niveau de la grappe avec des représentants de chaque organisme gestionnaire.

L'objectif de la rencontre :

- Déterminer les fonctions socles
- Identifier les spécificités par typologie d'établissement
- Spécifier les délégations de fonction

Temps nécessaire par groupe : 3-4h pour les professionnels

Un support-type pour mener une réunion concernant le recueil ou la précision d'exigences fonctionnelles vise à rendre l'exercice le plus léger et efficace possible. Il pourrait prendre cette forme :

- ➔ [cliquez ICI](#) pour télécharger le document

Exigences non fonctionnelles, ne les oublions pas !

Attention : ces exigences sont parfois négligées et dans le cadre du passage du marché public surtout dans un projet d'acquisition, il conviendra de les préciser : performance, exigences relatives à ergonomie, l'environnement, maintenance et support, sécurité, exigences légales, qualité de service, réversibilité vers une autre solution etc.

Suivant l'usage ou le public cible, les exigences peuvent être différentes.

- ➔ [Voir le document de l'ANAP « les fonctions d'un dossier de l'utilisateur à informatiser » pages 45 et suivantes.](#)

Infrastructure et formation, deux piliers de la réussite du projet !

Dans l'élaboration d'un projet SI, la question de l'**infrastructure** et du matériel se pose également. Pensez par exemple à vérifier vos débits réseaux. Il conviendra aussi de réfléchir aux modalités de déploiement du DUI : logiciel acquis, mode abonnement SAAS, hébergement des données.

Par ailleurs, le sujet de la **formation** devra être anticipé très tôt pour déployer les formations au bon moment. Ces formations vont bien au-delà des formations délivrées par les éditeurs sur le fonctionnement de la solution DUI car elles visent avant tous les usages.

Les groupes de travail « Acculturation des professionnels et public accueilli » et « Transition numérique au niveau managérial » travaillent sur des programmes de sensibilisation ou conduite du changement sur tous les sujets du numérique dans le secteur MS avec un focus sur l'usage du DUI. Les livrables de ces groupes constitueront une bonne base de ressources (à venir au second semestre 2022).

Quels indicateurs choisir pour piloter le projet ?

Les indicateurs sont :

- ➔ **Des indicateurs de déploiement** qui peuvent s'inspirer de ceux du tableau de bord de la performance définis par l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH)
- ➔ **Des cibles d'usage** du DUI et des services socles (à partir de l'instruction du N° DNS/CNSA/DGCS/2022/34 du 8 février 2022 relative à la mise en œuvre de la phase de généralisation du programme ESMS numérique)